



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1997 B 13002

Numéro SIREN : 341 699 106

Nom ou dénomination : ATARI

Ce dépôt a été enregistré le 13/12/2013 sous le numéro de dépôt 112574



1311268301

DATE DEPOT : 2013-12-13

NUMERO DE DEPOT : 2013R112574

N° GESTION : 1997B13002

N° SIREN : 341699106

DENOMINATION : ATARI

ADRESSE : 78 rue Taitbout 75009 PARIS

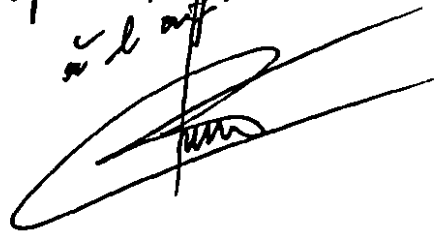
DATE D'ACTE : 2013/02/01

TYPE D'ACTE : PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

NATURE D'ACTE : NOMINATION D'ADMINISTRATEUR(S)

« Copie certifiée
Conforme à l'Original »

*Copie certifiée conforme
à l'original*



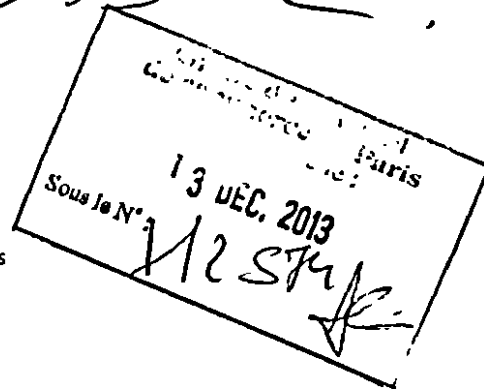
le Président du Conseil d'administration

973 13002



ATARI

Société anonyme au capital de 14 765 685,5 euros
Siège social : 78 rue Taitbout, 75009 Paris Cedex
341 699 106 RCS Paris
(« Atari » ou la « Société »)



PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

P M. **DU 1^{er} Février 2013** *NG.*

Le premier Février 2013, à 13h00, heure de Paris, le Conseil d'administration (le « Conseil ») s'est réuni par conférence téléphonique, tel qu'autorisé par la loi et par le Règlement Intérieur du Conseil, sur convocation de son Président.

Sont présents :

- Monsieur Frank Dangeard,
- Monsieur Tom Virden,
- Monsieur James Wilson,
- Madame Alexandra Fichelson,

- Monsieur Gene Davis est absent et excusé

Autres participants à la réunion:

Participent également à la réunion par téléphone Monsieur Erik Euvrard, Monsieur Frédéric Chesnais, Monsieur Denis Bunma (Directeur Juridique Europe d'ATARI), Monsieur Joel Corcessin (Ashurst). Monsieur Denis Bunma exerce les fonctions de secrétaire de la réunion.

Monsieur Frank Dangeard préside la séance. Le Président constate que le quorum prévu par la loi est atteint et que le Conseil peut valablement délibérer. Monsieur Dangeard rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Changement des actionnaires
- Présentation des nouveaux actionnaires
- Autorisations des conventions réglementées
- Changement de la composition du Conseil d'administration
- Changement du Directeur général
- Approbation du projet de communiqué de presse
- Approbation du procès-verbal de la réunion du dernier Conseil d'Administration
- Autres points
- Pouvoirs pour formalités.

Le président rappelle qu'un Conseil d'administration informel s'est tenu le 30 Janvier 2013 afin d'informer les membres du Conseil d'administration sur le développement et la préparation de cette réunion du conseil.

***** DEBUT DE L'EXTRAIT*****

IV. Changement de la composition du Conseil d'administration

Démission de Monsieur James Wilson et de la société BLUEBAY VALUE RECOVERY (MASTER) FUND LIMITED représentée par Monsieur Gene DAVIS de leurs fonctions d'administrateurs.

Le Président informe le Conseil que Monsieur James Wilson ainsi que la société BLUEBAY VALUE RECOVERY (MASTER) FUND LIMITED représentée au Conseil d'Administration par Monsieur Eugene DAVIS, ont présenté leur démission de leur fonctions d'Administrateurs. Le Président remercie Mr. James Wilson et la société BLUEBAY VALUE RECOVERY (MASTER) FUND LIMITED représentée par Eugène Davis pour le soutien apporté à la société pendant ces années.

Le Président propose alors que le Conseil accepte la démission de Monsieur James Wilson du conseil d'administration ainsi que celle de la société BLUEBAY VALUE RECOVERY (MASTER) FUND LIMITED représentée par Eugène Davis. Le Conseil d'administration approuve à l'unanimité ces deux démissions.

NOMINATION ET COOPTATION DE MONSIEUR FREDERIC CHESNAIS ET DE MONSIEUR ERICK EUVRARD.

Le Président aborde ensuite le point suivant de l'ordre du jour relatif à la cooptation de deux nouveaux membres du Conseil d'Administration.

La nomination de Monsieur Frédéric Chesnais et de Monsieur Erick Euvrard (ce dernier comme administrateur indépendant) comme nouveaux membres du Conseil d'Administration sont soumis à l'approbation du Conseil. Monsieur Frédéric Chesnais exercera les fonctions cumulées de Président du Conseil d'Administration en remplacement de Monsieur Frank Dangeard (ce dernier conservant uniquement encore son mandat d'Administrateur); et de Directeur Général en remplacement de Monsieur James Wilson.

Les cooptations en tant qu'administrateur de Monsieur Frédéric Chesnais et de Monsieur Erik Euvrard sont approuvées à l'unanimité par le Conseil.

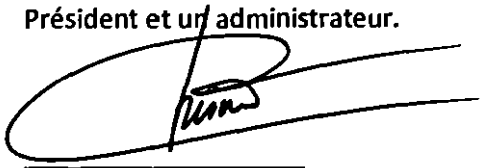
***** FIN DE L'EXTRAIT*****

VIII. Pouvoirs pour formalités

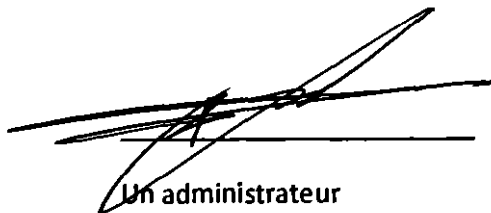
Le Conseil décide à l'unanimité de donner tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de ses décisions de ce jour afin d'accomplir tout acte et toute formalité permettant ou facilitant la mise en œuvre de ses décisions.

Personne ne demandant plus la parole et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14H00
heure de paris.

De tout ce qui précède est dressé le présent Procès-verbal qui, après lecture, est signé par le
Président et un administrateur.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'P' followed by a cursive name, positioned above a horizontal line.

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, somewhat abstract scribble, positioned above a horizontal line.

Un administrateur